

19 déc 2020 -06:49

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2020

Indemnité aux membres du personnel détachés de BELSPO

Sur proposition du Secrétaire d'État à la Politique scientifique, Thomas Dermine, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel, basé sur les articles 97 à 100 de l'arrêté royal du 13 juillet 017 fixant les allocations et indemnités du personnel de la fonction publique fédérale.

Le projet vise à accorder une indemnité forfaitaire aux membres du personnel du SPP Politique scientifique (BELSPO) qui sont détachés auprès de la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne.

Le projet est soumis à la négociation syndicale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 498 72 27 99
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
laurens.teerlinck@dermine.fed.be